Sterne caugek

Sterna sandvicensis - (Ang.) Sandwich tern

Description

Grande sterne de la taille d'une Mouette rieuse semblant très pâle, blanche dessous et gris clair dessus. Longues ailes étroites. Adulte nuptial avec une huppe et calotte noires descendant jusqu'au niveau des yeux, long et fin bec noir à pointe jaune, pattes noires. En hiver, le front et la calotte blanchissent.

Statut en Côtes-d'Armor

Sur le littoral des Côtes-d'Armor, la Sterne caugek est une nicheuse rare et localisée, une migratrice commune et une hivernante peu commune. La population reproductrice varie fortement au gré des colonisations et reports des grandes colonies bretonnes. Le site de la Colombière (Saint-Jacut-de-la-Mer) est le plus fréquenté (jusqu'à 258 couples en 2006 et 350 couples en 1990) et le plus régulier. En 2011, lors du dernier recensement national, entre 228 et 248 couples ont niché en Côtes-d'Armor sur 3 secteurs : la Colombière (184 à 191 couples), l'archipel des Sept-Iles (38 à 51 couples) et les archipels du Trégor-Goëlo (6 couples). En migration postnuptiale, elle est commune et parfois abondante entre début juillet et octobre. Des regroupements de plusieurs centaines d'oiseaux peuvent alors être notés (maximum de 820 dans l'anse d'Yffiniac le 24 août 1992). En période hivernale, les quelques opérations concertées permettent de dénombrer régulièrement plusieurs dizaines d'oiseaux sur plusieurs sites (baie de Saint-Brieuc, baie de Lannion, Trégor-Goëlo, côte de Penthièvre, estuaire de la Rance…) (maximum de 83 individus le 3 janvier 2009 à Hillion).

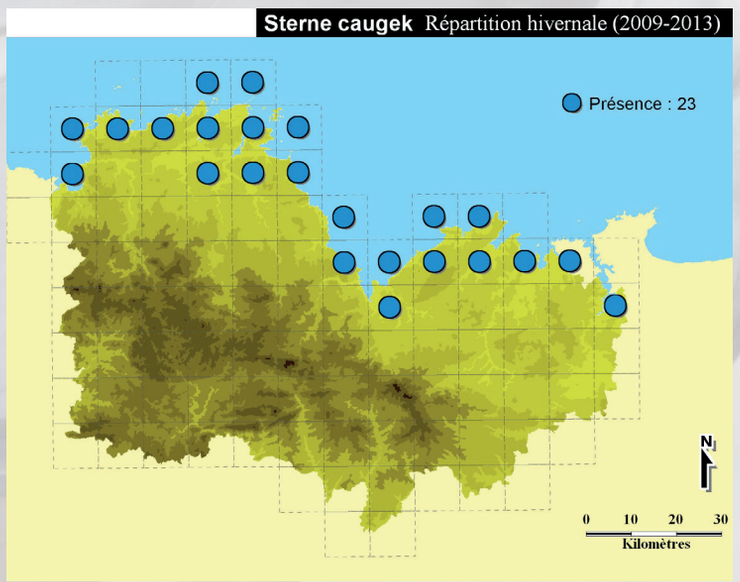

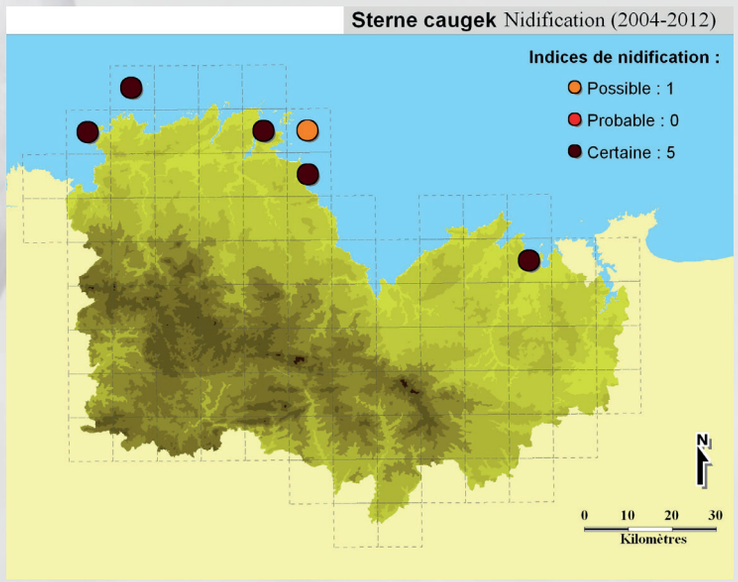

Tendances et perspectives

En Europe, la Sterne caugek présente un statut jugé défavorable et en France elle est désormais considérée comme Quasi-menacée sur la Liste Rouge (après avoir été classée Vulnérable jusqu'en 2016). Les îles et îlots des Côtes-d'Armor s'intègrent à un réseau de sites favorables et potentiels d'installation très important pour la conservation de l'espèce. Ils se doivent donc d'être protégés et conservés, ce qui n'est actuellement le cas que d'une minorité d'entre eux (Colombière et Sept-Iles). Les îlots du Trégor-Goëlo notamment mériteraient d'être intégrés à un dispositif de protection tel un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope. Le département joue également un rôle important pour le stationnement et l'alimentation de milliers de Sternes caugek en migration.

Population départementale (tendance connue)	Annexe I Directive Oiseaux (Intérêt européen)	Liste Rouge France Nicheurs (2016)	Liste Rouge Bretagne Nicheurs (2015)	Responsabilité Biologique régionale (2015)
228-248 couples (2011) (→)	X	Quasi-menacée	Quasi-menacée	Très élevée

UICN & MNHN (2016). Liste rouge des oiseaux menacés en France métropolitaine. Mise à jour 2016.
GIP – Bretagne Environnement (2015). Liste rouge des oiseaux menacés en Bretagne.

Adapté de GEOCA, 2014.
Oiseaux des Côtes-d'Armor.
Statut, Distribution, Tendance. 416 p.

Groupe d'Etudes Ornithologiques des Côtes d'Armor
G.E.O.C.A

GEOCA
10 Boulevard Sévigné
22 000 Saint-Brieuc
Tél. : 02 96 60 83 75
https://www.geoca.fr/

Côtes d'Armor le Département

Conseil départemental
9 place du Gal de Gaulle
22023 Saint-Brieuc
Tél. : 02 96 62 62 22
http://cotesdarmor.fr

Actualisé en janvier 2017